



Bruxelles, le 16 janvier 2015

Le fait de la semaine

Du 1er janvier au 30 juin 2015, la Lettonie occupera pour la première fois depuis son adhésion en 2004 la présidence tournante de l'Union européenne. Trois priorités ont été avancées par le pays balte : la compétitivité de l'économie européenne, l'agenda numérique et la politique étrangère. Pays frontalier de la Russie, la Lettonie entend en particulier s'attacher à apaiser les relations de l'UE avec Moscou.

Hommage à Charlie Hebdo au Parlement européen

Notre pays a été confronté la semaine dernière à une terrible épreuve. La France a fait face à cette tragédie avec dignité dans un esprit d'unité et de rassemblement. Lundi dernier, la première séance plénière du Parlement européen de l'année 2015 s'est ouverte à Strasbourg sur un hommage aux victimes des attentats perpétrés en France.

Les chefs de file des différentes délégations nationales, ont pris la parole pour appeler l'Union européenne à réagir face à la menace du terrorisme islamiste. *"Il est urgent que l'Union européenne s'interroge sur les foyers qui alimentent le terrorisme et sur la vulnérabilité de nos pays face à la surenchère de l'extrémisme et de la violence"* a souligné Françoise Grossetête.

La délégation française UMP a demandé ce mardi matin que le Parlement européen examine sans délai le projet de registre européen de transmission des données (PNR). Ce dispositif prévoit le transfert des données personnelles des passagers par les compagnies aériennes aux autorités judiciaires nationales, en cas de risques pour la sécurité.

L'eurodéputée rappelle que *"ce texte avait été rejeté à l'époque par une coalition rassemblant les Socialistes, le Front national, les Verts et les libéraux, au prétexte qu'il constituait un risque pour la protection des données privées. C'est pourtant un instrument de coopération indispensable dans la lutte contre le terrorisme et les filières djihadistes. À ce titre, il a toujours été soutenu par les députés européens UMP et il est aujourd'hui un impératif de protection de nos concitoyens. Nous avons donc demandé à ce qu'il soit*

remis à l'ordre du jour le plus rapidement possible !"

Mise en place du Fonds européen pour les investissements stratégiques: ne sacrifions pas la recherche !

Le mercredi 14 janvier, la Commission européenne a publié sa proposition pour la mise en place du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) qui constituera le véhicule financier du grand plan d'investissement de Jean-Claude JUNCKER. Françoise Grossetête s'est inquiétée que la Commission fasse l'impasse sur la recherche et l'innovation, cette proposition prévoyant de puiser dans tous les volets du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020, à l'exception de celui des PME.

"C'est une erreur stratégique pour nos entreprises et pour l'Europe de demain! Tout le monde s'entend pour dire que la recherche est une priorité, source d'emplois et de compétitivité, tirons-en donc les conséquences! Alors que les autres géants économiques comme les États-Unis et la Chine progressent dans le domaine des technologies de pointes, ce choix dangereux met en péril l'industrie européenne et l'avance technologique de l'Europe".

"Les États membres portent une lourde responsabilité. Réticents à accorder des crédits supplémentaires, ils ont obligé la Commission européenne à raboter Horizon 2020, pour financer d'autres projets" rappelle l'eurodéputée.

"Certes, les PME sont préservées, mais beaucoup de PME et d'organismes de recherche innovants risquent de se voir priver des crédits nécessaires. C'est notre futur que nous hypothéquons. Nous ne pouvons pas continuer à fixer des priorités pour qu'elles restent lettre morte". Le message a bien été reçu par la Commission européenne!

Enfin un accord sur les cultures OGM !

Adoptée le 13 janvier en session plénière, la directive prévoyant les possibilités pour les États membres de restreindre ou d'interdire la culture d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) a fait l'objet de près de 5 ans de débats entre le Parlement européen et le Conseil.

"Ce nouveau système doit permettre aux États membres qui le souhaitent de cultiver des OGM et à ceux qui n'en veulent pas de les interdire en toute légalité. Un système à deux vitesses qui n'est pas parfait, qui ne satisfaisait entièrement ni les pro- ni les anti- OGM, mais qui nous permettra de sortir de la situation de blocage actuelle" a expliqué Françoise Grossetête.

Cet accord met en place une procédure plus claire et transparente de demande d'autorisation. Et surtout, il oblige les États membres à adopter des mesures de coexistence dans les zones transfrontalières pour éviter les contaminations de cultures traditionnelles.

Le chiffre de la semaine

70: le Parlement européen a commémoré le mardi 13 janvier le 70ème anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Un moment particulièrement émouvant pour tous les députés européens.